

REGLEMENT LIPP



Ligue Interclubs Pitch & Putt - LIPP

Jouer régulièrement au Pitch and Putt dans une ambiance de confrontation amicale

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs :

L'adhésion et la cotisation sont gratuites mais il est nécessaire de régler un droit de jeu annuel de 10€ par joueurs participants
Droit de jeu pour le club : 5€ à chaque participation

Pour les joueurs et joueuses :

Être en possession de sa licence FFG
Avoir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition
Être membre de FPP

ORGANISATION ET INSCRIPTIONS Formule de jeu

Il n'y a pas de limite au nombre de participants
Compétition mensuelle, disputée en 18 trous de stroke-play
Chaque club dispute la rencontre sur son terrain

On peut participer à titre individuel, sans faire partie d'une équipe

Les rencontres sont disputées selon les règles du Pitch et Putt :

Maximum de 3 clubs autorisés (2 clubs au choix + le putter).

Départ sur tapis obligatoire.

Formule (FFG) du "Score maximum" est appliquée (on ramasse la balle après 5 coups, on marque 6).

Résultats :

Les résultats et les classements se feront en Net et en BRUT, l'index de départ sera celui de la LIPP 2023

Pour les joueurs/joueuses n'ayant pas encore d'index LIPP, c'est l'index FFG/3 qui sera pris en compte

Le score des équipes est l'addition des quatre meilleurs scores par équipes 1 et 2 des joueurs engagés ce mois-là

Les résultats après chaque tour seront affichés sur le site internet dédié à la LIPP **Un classement sera effectué fin août avant la finale par équipes qui se déroulera en septembre (les 27-28-29 sur le golf du Domaine de Champlong à Roanne)**

Les scores individuels jusqu'à fin août (4 sur 6 mois) seront pris en compte pour les classements de la LIPP été 2024

Les handicaps seront ajustés après chaque épreuve